



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9152
12 avril 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 AVRIL 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

Monsieur le Président,

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention un
nouvel acte d'agression commis par les forces d'occupation israéliennes le long du
canal de Suez.

A 16 h 30 (heure locale), les forces israéliennes ont ouvert le feu avec des
tanks sur les forces de la République arabe unie à Qantara, avec une intensité
telle que nos forces ont immédiatement riposté. Le tir des forces israéliennes
s'est étendu à Ismaïlia.

Les Israéliens ont poursuivi leur bombardement pendant environ deux heures,
jusqu'au moment où les observateurs militaires de l'ONU ont établi un cessez-le-feu,
à 18 h 30 (heure locale).

L'attaque d'aujourd'hui vient confirmer ce que j'ai déjà déclaré dans mes
lettres précédentes au sujet des buts avoués d'Israël : paralyser la vie civile
et empêcher le retour à une situation normale dans la zone.

J'ai l'honneur de demander que la présente lettre soit distribuée comme
document officiel du Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la
République arabe unie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Mohamed Awad EL KONY